

Accompagnement Scio

Scio est née d'une volonté de partager une expertise afin de vous accompagner dans le développement de vos projets.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

Pour votre épanouissement et la qualité du déroulement de votre formation en présentiel et/ ou en distanciel, ce Livret d'accueil vous informe de notre dispositif d'intervention en formation.

Il vous permet de connaître toutes les conditions et les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation. Il vous permet de trouver facilement les solutions logistiques et techniques qui ont été mises en place afin que ce moment privilégié se déroule dans les meilleures conditions.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons vigilants à votre confort durant cette période.

Très bonne formation à vous

L'équipe Scio

I. Présentation de SCIO

Scio est une SARL créée en 2017 basée sur Genève (Suisse) et Gex (France).

La direction est assurée par sa gérante Madame Kathia Baumard.

Scio est une société experte en projets numériques qui apporte une solution globale à l'intégration du numérique dans les établissements scolaires et les entreprises.

La société s'appuie sur son expérience dans le domaine de l'ingénierie pédagogique et plus particulièrement concernant la formation aux outils numériques à destination des établissements scolaires publics et privés. Nous accompagnons la transformation numérique des apprentissages.

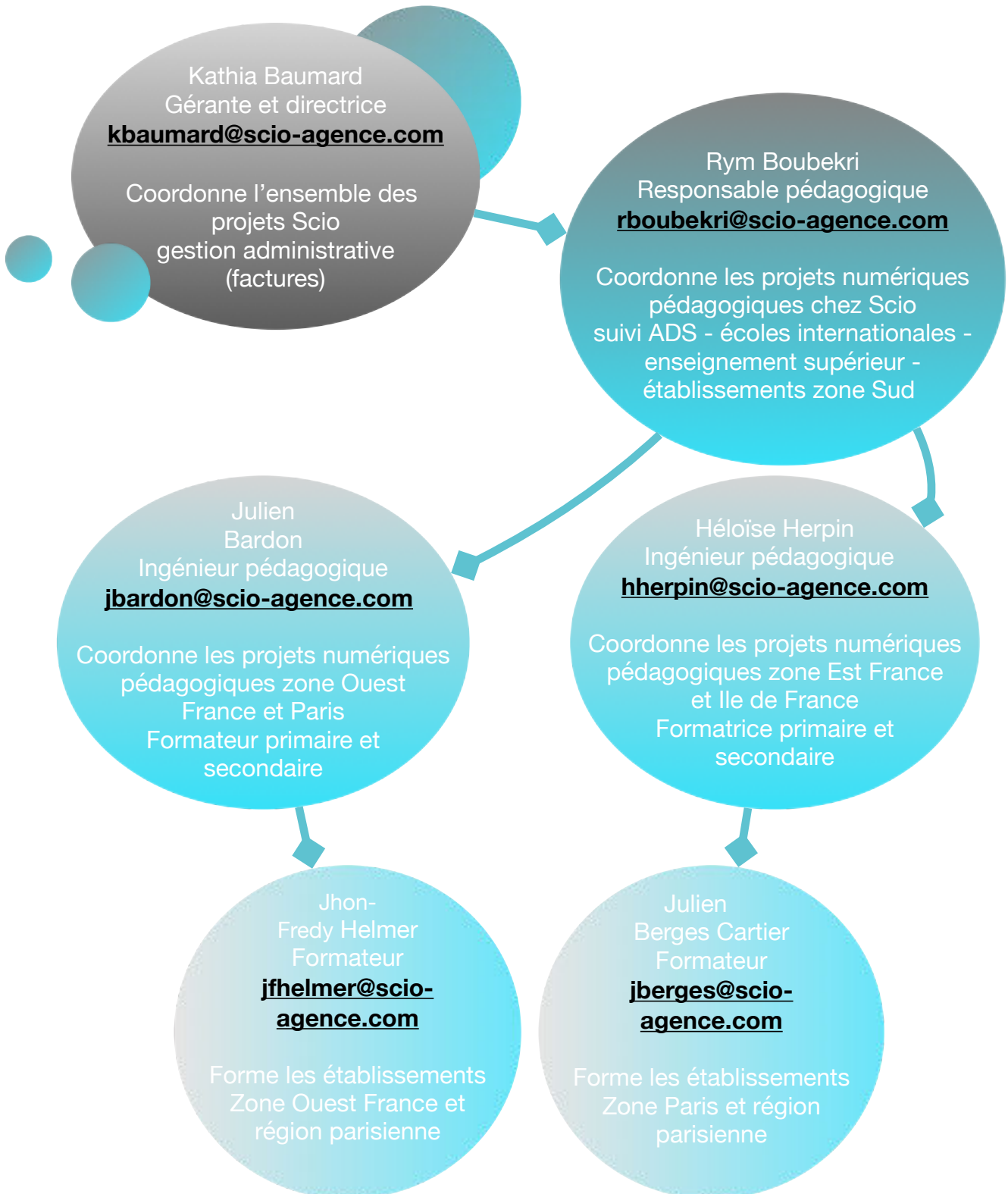
1. Les valeurs de l'entreprise Scio :

1.1. Notre engagement :

Une équipe dédiée à l'écoute des besoins et avec une forte réactivité dans les demandes. La qualification et la disponibilité de nos équipes seront pour vous les plus sûrs garants d'un service approprié.

Livret d'accueil

1.2. Organigramme général de la société :



L'équipe pédagogique

Scio compte également plus d'une quarantaine de formateurs certifiés issus de l'enseignement, allant de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Tous sont spécialisés en qualité d'enseignants et d'experts reconnus dans leurs domaines d'intervention en formation.

Ces professionnels disposent des compétences pédagogiques pour faciliter votre apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences et rendre votre formation opérationnelle en utilisant les méthodes, techniques et outils les plus adaptés pour la thématique enseignée.

1.3. Nos solutions :

Audit (en visio - plateforme au choix de l'établissement) : 1h

— Analyse du projet :

- Environnement existant
- Besoins
- Solutions

— Conseil :

- Prestataires techniques, installation

Pré-requis : prise de contact par mail auprès de l'équipe interne SCIO.

Vision et planification (en visio ou présentiel) : 1h

— COPIL : comité de pilotage pour équipe référente

- mise en place du projet
- bilans intermédiaires
- réajustement/approfondissement du projet
- évaluation du projet

Pré-requis : constitution d'une équipe référente.

Livret d'accueil

Formations : (Apple, Smart technologies, Solutions collaboratives synchrones et/ou asynchrones Apple/Smart/Google/Office 365..., Sensibilisation aux enjeux du numérique avec Internet sans crainte.) :

— **Les fondamentaux 1,5h à 3h (présentiel ou distanciel synchrone*)**

Groupe de 15 personnes maximum en présentiel

Objectif : Découvrir et appréhender les premiers usages pédagogiques en classe avec des outils numériques.

Pré-requis : installation technique (réseau, wifi, matériel numérique) opérationnelle - matériel (iPad, Mac, Chromebook, PC, écran Smart...) mis à jour et chargé et disponible pour chaque participant - accès wifi pour le formateur. 1 licence Smart/participant si formation Smart avec compte associé.

— **Les intégrations 1,5h, 3h ou 6h (présentiel ou distanciel synchrone*)**

Ateliers de 10 à 15 personnes maximum

Objectif : Intégrer des pratiques pédagogiques en classe avec des outils numériques pour s'adapter à chaque élève.

Pré-requis : installation technique (réseau, wifi, matériel numérique) opérationnelle - matériel (iPad, Mac, Chromebook, PC, écran Smart...) mis à jour et chargé et disponible pour chaque participant - accès wifi pour le formateur. EDC et EDC+ - 1 licence Smart/participant si formation Smart avec compte associé..

— **Les innovations 1,5h à 3h (présentiel ou distanciel synchrone*)**

Ateliers de 10 à 15 personnes maximum

Objectif : Approfondir les pratiques pédagogiques pour enrichir les cours et favoriser l'innovation.

Pré-requis : installation technique (réseau, wifi, matériel numérique) opérationnelle - matériel (iPad, Mac, Chromebook, PC, écran Smart...) mis à jour et chargé et disponible pour chaque participant - accès wifi pour le formateur. EDC et EDC+ - 1 licence Smart/participant si formation Smart avec compte associé..

Livret d'accueil

— Sensibilisation aux enjeux du numérique 1,5h à 6h (présentiel ou distanciel synchrone*)

Ateliers de 10 à 15 personnes maximum

Objectif :

Sensibiliser la communauté éducative aux enjeux du numérique (conférence)

Former la communauté éducative aux enjeux du numérique (ateliers)

Pré-requis : installation technique (réseau, wifi, matériel numérique) opérationnelle - matériel (iPad, Mac, Chromebook, PC, écran Smart...) mis à jour et chargé et disponible pour chaque participant si atelier - accès wifi pour le formateur.

*Modalités formations en distanciel

Groupes de 8/15 personnes maximum —> formation à distance interactive :

- réunion meeting avec partage d'écran
- accompagnement personnalisé
- Suivi des sessions avec émargement à distance sécurisé avec la plateforme Edusign
- Support : accès ressources en ligne sur Edusign

Pré-requis : installation technique (réseau, wifi, matériel numérique) opérationnelle au sein de l'établissement ou au domicile du participant - matériel (iPad, Mac, Chromebook, PC, écran Smart...) mis à jour et chargé et disponible pour chaque participant - 1 licence Smart/participant si formation Smart avec compte associé.

Les propositions de modules de formation sont disponibles sur notre [site internet](#).

S support :

— Support pédagogique :

- Plateforme mail dédiée
- Pack d'heures de support pédagogique à prendre en fonction des besoins (Scio vous guide dans cette démarche)
- Questions élaborées : visio :
 - réunion meeting avec partage d'écran
 - pas à pas en direct pour résolution de problématiques

Livret d'accueil

■ Scio Meet :

- support en présentiel ou en distanciel synchrone pour répondre à des problématiques pédagogiques, co-construire des séances pédagogiques.

Pré-requis : validation d'une souscription suite à un devis demandé à Scio (kbaumard@scio-agence.com)

Conditions tarifaires

Les tarifs seront communiqués et applicables en fonction du plan de formation établi après analyse des besoins. Un devis détaillé sera transmis par mail à l'établissement avec le plan de formation.

II. Modalités :

Votre formation fait l'objet en amont d'un questionnaire spécifique pour valider les prérequis identifiés dans le plan de formation. La définition de prérequis et leur vérification est l'assurance que vous ne soyez pas mis en situation d'échec et que vous puissiez suivre la formation avec aisance.

Analyse de votre besoin

A votre inscription au programme de formation que vous allez suivre, vous allez participer à un questionnaire d'Analyse du besoin en visio afin :

- Que votre Formateur prenne connaissance de votre activité et son environnement, votre niveau de compétence, vos préférences d'apprentissage, vos questions techniques particulières et l'existence d'un handicap qu'il prendra en compte
- De valider avec vous que :
 - Les objectifs mentionnés dans le plan de formation correspondent à votre projet

Livret d'accueil

- Vous disposez des prérequis pour suivre avec aisance la formation et que nous trouvons le cas échéant, les solutions nécessaires pour les atteindre.
- Que vous exprimiez d'éventuelles attentes ou souhaits autour d'une situation professionnelle vécue ou une question technique particulière.

Contacts (en fonction de la zone géographique) : Mme Baumard - Mme Boubekri - Mme Herpin - Mr Bardon

Accessibilité aux personnes handicapées :

Cet audit technique et pédagogique prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés tel un handicap physique. Une assistance sera alors au préalable envisagée au cas par cas.

Dans le cas où l'équipe de Scio ne serait pas compétente en la matière, nous vous dirigerons vers les organismes compétents.

Kathia Baumard, en qualité de référent handicap, est à votre écoute pour répondre à vos questions (kbaumard@scio-agence.com - 06 13 58 06 62).

Elaboration du Plan de formation

Un plan de formation personnalisé va alors être établi par notre équipe pédagogique, afin de mettre en parallèle les objectifs de la formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants.

Il va vous être transmis via notre plateforme Edusign à laquelle vous aurez accès tout au long de votre parcours de formation : vos identifiants vous sont transmis

Livret d'accueil

automatiquement : à votre première connexion, vous devrez modifier le mot de passe généré).

Vérifiez vos spams si besoin.

Si le financement dépend d'un organisme tiers tel que Formiris, prévoir de transmettre votre demande bien en amont.

Déroulement des formations

Les modalités spécifiques à chaque formation (déroulement, accessibilité, horaires*, ressources, émargement) sont décrites dans le plan de formation personnalisé construit avec et pour vous ainsi que dans le livret des modalités de formations en distanciel.

* Horaires : Une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue dans l'itinéraire pédagogique. C'est le moment que vous devez réserver pour vos échanges avec l'extérieur en cas de besoin.

Délai d'accès : 1 mois au minimum.

Procédure d'accès :

Formations en présentiel :

- En amont de la formation : accès à la plateforme Edusign pour tous les stagiaires afin qu'ils puissent visualiser le parcours (dates, horaires, objectifs, contenu, modalités) et si besoin s'inscrire à des ateliers spécifiques.
- Le jour de la formation : émargement en ligne des participants en début de session via notre plateforme sécurisée RGPD Edusign
- En fin de session : transmission automatique des questionnaires d'évaluation à remplir en ligne sur Edusign.

Formations en distanciel :

- En amont de la formation : accès à la plateforme Edusign pour tous les stagiaires afin qu'ils puissent visualiser le parcours (dates, horaires, objectifs, contenu, modalités) et si besoin s'inscrire à des ateliers spécifiques. Les liens visio seront accessibles depuis l'espace apprenant.
- Le jour de la formation :
 - lien de la visio accessible depuis la plateforme Edusign et émargement en ligne
 - **logistique** : si les enseignants se retrouvent dans une même salle (à éviter le plus possible), prévoir :
 - un ordinateur équipé de hauts parleurs et micro relié à un vidéo-projecteur.
 - wifi - connexion internet
- En fin de session : transmission automatique des questionnaires d'évaluation à remplir en ligne sur Edusign.

Votre formateur

Votre Formateur est reconnu dans notre processus de recrutement, pour ses qualités et expériences professionnelles. Il maintient ses connaissances en continu dans son domaine d'activité.

Nous accompagnons nos Formateurs dans la maîtrise des méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les formations en présentiel ou en distanciel soient concrètes et opérationnelles.

Selon le programme, un ou plusieurs Formateurs ont été choisis pour leur maîtrise du domaine qu'ils animent. Ensemble durant votre formation, ils enrichissent et élargissent votre vision du sujet traité par leurs propres expériences, méthodologies de travail et de réflexions qu'ils mènent au quotidien.

Modalités d'évaluation :

- En amont des formations : un test de positionnement est transmis via Edusign pour recenser les besoins individuels si besoin. Il permet un accompagnement individualisé adapté. Le cas échéant l'établissement, à sa demande, s'en chargera. Lors de chaque formation, il est procédé à une présentation orale des objectifs généraux de la formation et des compétences qu'elle permet d'acquérir. Cela permet de revenir sur le programme pédagogique et de le commenter si besoin.
- En fin de formation : un questionnaire d'évaluation en ligne via notre plateforme Edusign permet de faire un bilan sur son acquisition des savoirs et compétences proposés, faire part de son niveau de satisfaction face à l'action de formation, faire tout autre commentaire pour l'amélioration de l'action de formation. Une analyse de ces évaluations sera faite en visio conférence ou appel téléphonique avec le responsable d'établissement.

Les méthodes mobilisées

Pour toutes les formations, les méthodes mises en œuvre sont directement issues de la pédagogie active et interactive. Chaque formateur privilégie l'implication dans un processus d'apprentissage, favorise pleinement l'acquisition des compétences par le biais de la manipulation et des mises en situation réelles.

Nos méthodes reposent ainsi sur la mise en œuvre d'un processus pédagogique progressif, impliquant et dynamique. L'interaction est à la fois le ressort et le moyen le plus adapté à la différenciation pédagogique.

Les formateurs : les participants sont stimulés tout au long de la formation. Ils favorisent la production, l'interaction. L'intensité de l'interaction contribue

pleinement à la participation constante, motivée et performante de chaque stagiaire sous des modalités différentes de réflexion, de prise de notes, de travail en commun, d'expression pour formuler un avis, une proposition, une question ou une contestation.

Au niveau du contenu de formation : Il y a une alternance entre l'enseignement des concepts, outils et règles avec des cas pratiques, concrets qu'illustre le vécu des participants. Des jeux de rôle adaptés permettent aussi de mettre en pratique la théorie (élève/enseignant)

Au niveau du groupe : Un cadre explicite, clairement défini et validé au début de chaque formation, permet d'évoluer dans des conditions de fonctionnement structurantes. Le recadrage, l'adaptation au groupe sont régulièrement effectués par le formateur à partir du ressenti et de l'écoute qu'il a de celui-ci.

Règlement intérieur :

■ Préambule

Scio est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans l'ingénierie pédagogique.

Dénomination : SCIO, SARL au capital de 20 000 chf

Siège social : c/o Abcys Consulting - rue du Tir au Canon, 4 - 1227 Carouge - SUISSE

Contact : kbaumard@scio-agence.com - +33 (0)6 13 58 06 62

SIRET : 402 753 107 000 34

Site internet : <https://scio-agence.com>

Scio conçoit, élabore et dispense des formations numériques sur l'ensemble du territoire national.

Livret d'accueil

Le présent Règlement intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les participants aux formations organisées par **Scio** dans le but d'en permettre le bon fonctionnement.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Scio.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formations intra-entreprise : les formations conçues sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- Formation présentielle : formation réalisée en salle
- Formation distancielle : formation réalisée en classe virtuelle sur une plateforme web dédiée
- Organisme de formation : Scio
- Gérante : la directrice de l'organisme de formation.

■ Dispositions générales

Article 1 – Objet

Conformément aux articles L 920-5-1 et suivants et R 922-1 et suivants du Code de travail, le présent Règlement intérieur a pour objet :

- de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement de l'organisme de formation
- de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et de distanciation sociale de prévention contre le Covid-19
- de formaliser les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

■ Champ d'application

Article 2 - Personnes concernées

Le présent Règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par **Scio** et ce, pour toute la durée de la formation suivie, qu'elle soit organisée en présentiel ou en distanciel.

Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par l'organisme de formation et

accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 - Lieux de la formation

Quel que soit le lieu de la formation y compris dans des locaux mis à disposition par le client s'appliquent conjointement :

- le Règlement intérieur de l'établissement accueillant la formation
- le présent Règlement intérieur.

- Hygiène et sécurité

Article 4 - Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène ainsi que des règles de distanciation sociale de prévention du COVID en vigueur dans les lieux de formation et de pause et de détente.

Toutefois, conformément à l'article R. 922-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur en application de la section VI du chapitre II du titre II du livre Ier du présent code, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 5 - Interdiction de fumer et de vapoter,

Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'ensemble des locaux de l'établissement.

Article 6 - Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 7 – Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au Formateur présent.

Article 8 - Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment le plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

- Discipline

Article 9 - Horaires des formations

Les horaires de stage en présentiel ou en distanciel (classe virtuelle) sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur la plateforme Edusign.

- en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation ainsi que l'employeur.

Article 10 – Assiduité à la formation

Les stagiaires ont obligation de signer la feuille d'émargement par demi-journée de formation (matin + après-midi) qu'elle soit sous format papier ou dématérialisée.

Article 11 - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

Article 13 - Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 14 - Documentation pédagogique

Les contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par **Scio** pour assurer les formations ou remis aux stagiaires sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le client et le stagiaire s'interdisent de transformer et de reproduire tout ou partie de ces documents.

Article 15 – Confidentialité

Scio, le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la formation.

Article 16 – Sanctions et procédure disciplinaire

Livret d'accueil

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent Règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans la formation ou à en mettre en cause la continuité.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

■ Publicité

Article 17 – Information

Le présent règlement intérieur contenu dans le Livret d'accueil est remis à chaque établissement ou collectivité.

Le règlement intérieur est également disponible sur le site <https://scio-agence.com>

■ Contrat de consentement à la politique de protection des données personnelles
Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel. Scio est le « responsable du traitement ». Kathya Baumard est la déléguée à la protection des données.

FINALITÉS DE LA COLLECTE DES DONNÉES

Les données sont collectées pour la gestion des formations dans votre établissement (émargement, test de positionnement et évaluation). Vous acceptez d'utiliser le service uniquement en conformité avec le présent contrat et toutes les lois et réglementations applicables. Vous êtes chargé de déterminer et de sélectionner les fonctionnalités du service que vous souhaitez fournir à vos utilisateurs.

CARACTÈRE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNÉES

Afin de permettre la prestation de service, vous chargez Scio d'utiliser les données à caractères personnels fournies par vous et vos utilisateurs via l'utilisation du service uniquement dans la mesure nécessaire pour fournir et améliorer le service. Le traitement de vos données personnelles repose sur la base juridique de l'exécution d'un contrat. Sous réserve des conditions énoncées Scio doit :

Livret d'accueil

Utiliser et gérer ces données à caractère personnel conformément à vos instructions et autorisations tel que stipulé dans ce contrat ainsi qu'à tous les accords, traités, lois et règlements.

Prévenir l'établissement si Scio reçoit des demandes d'accès à vos données à caractère personnel ou à celles de vos utilisateurs dans le cadre du service et coopérer de manière raisonnable avec l'établissement pour gérer ces demandes dans la mesure où elles concernent des données à caractère personnel auxquelles Scio a accès ou mettre en place un moyen pour l'établissement de gérer ces demandes.

Si l'établissement est soumis à une enquête sur les données à caractère personnel par un organisme de protection des données ou une autorité similaire, Scio s'engage à lui fournir une assistance et un soutien pour répondre à cette enquête dans la mesure où elle concerne des données à caractère personnel auxquelles Scio a accès dans le cadre du service.

Vous reconnaissez que vous avez le pouvoir légal d'engager votre établissement par rapport à ces conditions, en signant ce document, vous reconnaissez avoir lu et compris ces conditions et vous acceptez leur application si vous choisissez d'accéder au service, de l'utiliser ou de le mettre à disposition d'autres personnes. Si vous n'avez pas le pouvoir légal nécessaire pour engager votre établissement, vous n'acceptez pas ces conditions, ne signez pas ce document.

CATÉGORIES DE DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Nom - Prénom - Adresse mail - Lieu professionnel et nom de l'établissement

DESTINATAIRES OU CATÉGORIE DE DESTINATAIRES DES DONNÉES

Scio veillera à ce que les données à caractère personnel provenant de l'Espace économique européen et de la Suisse soient uniquement transférées vers un pays tiers qui assure un niveau de protection des données adéquat, ou sous l'effet de garanties appropriées ou de règles d'entreprise contraignantes, comme le prévoient les articles 46 et 47 du Règlement Général sur la Protection des Données.

VOS DROITS ET LEURS APPLICATIONS

Scio respecte le droit à la vie privée, c'est pour cela qu'il est important que vous gardiez la maîtrise de vos données à caractère personnel. Pour ce faire, vous disposez de droits spécifiques sur vos données :

Livret d'accueil

Le droit d'accès : vous pouvez nous demander directement les données vous concernant que nous détenons ainsi que les informations relatives à leur traitement. Ce droit vous permet également de demander à Scio de vous communiquer l'intégralité de ces données.

Le droit de rectification : vous avez le droit d'exiger que vos données à caractère personnel soient rectifiées si elles sont inexactes ou périmées et/ou soient complétées si elles sont incomplètes.

Le droit à l'effacement : dans certains cas, vous avez le droit d'obtenir l'effacement ou la suppression de vos données à caractère personnel. Ceci n'est pas un droit absolu, dans la mesure où nous pouvons être contraints de conserver vos données à caractère personnel dans le cadre de la mise en œuvre du service.

Le droit à la portabilité : vous avez le droit de copier, déplacer ou transmettre les données vous concernant de notre base de données à une autre. Cela s'applique uniquement aux données que vous avez fournies, lorsque le traitement est fondé sur votre consentement ou sur un contrat.

Le droit à la limitation du traitement : vous avez le droit de demander la limitation du traitement que nous effectuons sur les données vous concernant. Ce droit signifie que le traitement des données vous concernant auquel nous procédons est limité, de sorte que nous pouvons conserver ces données, mais nous ne pouvons pas les utiliser ni les traiter. Ce droit s'applique dans des circonstances particulières prévues par le RGPD à savoir : l'exactitude des données contestée par la personne concernée pendant une durée permettant au responsable du traitement de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel, le traitement est illicite et la personne concernée s'oppose à leur effacement et exige à la place la limitation de leur utilisation, le responsable du traitement n'a plus besoin des données aux fins du traitement mais celles-ci sont encore nécessaires à la personne concernée pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice. Et enfin si la personne concernée s'est opposée au traitement fondé sur les intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le responsable du traitement prévalent sur ceux de la personne concernée.

Livret d'accueil

Le droit d'introduire une réclamation au près d'une autorité de contrôle : vous avez le droit de saisir et d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données de notre pays pour contester les pratiques de Scio en matière de protection des données à caractère personnel et de respect de la vie privée.

Afin de répondre à toute demande relative à ces droits, vous pouvez nous communiquer vos réclamations à l'adresse mail suivante :

kbaumard@scio-agence.com